

Marseille

L'INTERVIEW

## Samia Ghali : "On interdira le passage des camions de gré ou de force"

Recueilli par A.Mt.



*L'élue a porté la délibération qui demande l'arrêt d'exploitation en 2022. - / PHOTO V.V.*

### **I Pourquoi avoir porté une délibération "pour l'arrêt de l'exploitation" de la décharge de Septèmes ?**

Il était important d'avoir, pour une fois, la position de Ville de Marseille sur la décharge de Septèmes. Je rappelle que l'ancienne majorité ne voulait pas se positionner. C'est aussi parce que Veolia qui devait simplement modifier son site à partir de 2022 demande maintenant la prorogation de son activité. Et ça, c'est hors de question. Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a fait le travail d'enquête et a dit que c'était dangereux. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit ! On est sur une zone en hauteur, où il peut y avoir du verglas en hiver, avec une pente parfois à 13 %... Des camions se renversent, il y a même eu un accident mortel à Saint-Antoine.

### **I En quoi cette délibération est-elle contraignante pour l'exploitation du site ?**

Elle a d'abord été votée à l'unanimité et tous les groupes ont validé cette délibération que j'ai portée. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas un membre du conseil municipal qui considère qu'il est normal de laisser le passage des camions sur le chemin de la Bigotte, vers la décharge. C'est une belle victoire ça ! Maintenant, si la commune de Septèmes trouve un autre passage, avec un autre accès, sur son territoire, ça ne me regarde pas. Je dis juste que Marseille ne peut pas supporter le passage des camions.

### **I Vous étiez présente à la réunion qui s'est tenue jeudi en préfecture... Qu'en est-il sorti ?**

J'ai réitéré la position de la Ville. Je n'accepterai pas, et les habitants des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> n'accepteront pas les camions. C'est impossible. Et on se mettra au travers de la route s'il le faut. La préfecture a bien indiqué qu'elle était dans l'obligation de traiter la demande du prestataire (*Veolia avec son projet d'Écopôle, lire ci-dessus*). Mais ils doivent traiter la demande avec la Ville de Marseille, qui a clairement donné sa position avec la délibération que j'ai portée.

### **■ Votre délibération pose aussi la question de l'avenir du site...**

Ce qui était programmé par Veolia, c'est une ferme photovoltaïque. Sauf qu'ils veulent aussi une décharge et gagner ainsi sur les deux tableaux. Ils avaient huit ans, depuis 2014 (et les recommandations du CGEDD), pour s'organiser ! Maintenant, l'autorité environnementale va donner son avis sur le dossier. S'il est favorable, le préfet le mettra en enquête publique. Mais moi je ne joue pas et je serai vent debout pour interdire de gré ou de force le passage des camions sur le chemin de la Bigotte.